



ATELIER DES PARTIES PRENANTES DE YOUTHMAP

RAPPORT DE REUNION

11 décembre 2011

Table des matières

A. RESUME EXECUTIF	2
B. INTRODUCTION	6
C. DEROULEMENT DE L’ATELIER	8
1. Allocutions.....	8
2. Présentation des résultats de l’évaluation.....	9
3. La voix des jeunes.....	11
4. Séance des questions/réponses.....	12
5. Commissions ou sous-groupes de discussion par thématique	15
D. CONCLUSIONS	19
E. ANNEXES	
Annexe A : Agenda de l’atelier	
Annexe B : Liste des participants	
Annexe C : Discours de l’Ambassadeur des Etats-Unis	
Annexe D : Discours du Secrétaire Général du Ministère de l’Enseignement préscolaire, de l’Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales	
Annexe E : Discours du Vice-président des programmes de la Fondation Internationale pour la Jeunesse	
Annexe F : Rapport de l’atelier de validation des jeunes à Saint-Louis	
Annexe G : Rapport de l’atelier de validation des jeunes à Dakar	

A. Résumé exécutif

YouthMap est une initiative de la Fondation Internationale pour la Jeunesse (IYF) soutenue par le Gouvernement des Etats Unis à travers son agence d'appui au développement, l'USAID. C'est une initiative qui concerne huit pays d'Afrique subsaharienne dont entre autres le Mozambique, l'Ouganda, et le Sénégal, pour une durée de quatre ans. YouthMap s'inscrit dans le cadre de la recherche pour le développement de la jeunesse africaine qui représente l'essentiel de la population du continent soit entre 60% et 70%.

L'étude YouthMap au Sénégal s'est déroulée conformément au cahier des charges de l'USAID/Sénégal, dans six des quatorze régions que compte le pays, notamment Dakar, Saint-Louis y compris Richard Toll, Tambacounda, Kédougou, Thiès y compris Mbour, et Ziguinchor.

L'atelier de restitution de l'étude le 15 novembre 2011 à l'Hôtel Le Méridien Président à Dakar pu se tenir grâce aux efforts conjoints du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales ; de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) ; de la Fondation Internationale pour la Jeunesse (IYF) ; et du cabinet Dalberg Global Development Advisors. Les objectifs dudit atelier étaient de :

- Partager les résultats de la récente étude intersectorielle de YouthMap au Sénégal, en particulier les attentes exprimées par les jeunes à travers le pays sur les questions liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la citoyenneté et aux jeunes à risque.
- Mettre en évidence les pratiques prometteuses et des modèles axés sur le développement des jeunes, et les atouts que les jeunes eux-mêmes peuvent utiliser pour faire face aux défis auxquels ils sont confrontés.
- Encourager le débat sur les actions individuelles et collectives qui seraient susceptibles d'intéresser les différents acteurs pour promouvoir le développement positif des jeunes et des programmes pertinents pour les jeunes dans tous les secteurs au Sénégal.

C'est sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Lewis Lukens, Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal et de Monsieur Makhafa Touré, Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales représentant du Ministre que l'atelier s'est déroulé. Monsieur Ousmane Seck, représentant du Ministère de la Jeunesse et des Loisirs du Sénégal, était également présent.

Près d'une centaine de personnes ont participé à cet atelier représentant des organisations publiques, privées, de la société civile et de donateurs. Le programme de l'atelier s'est articulé sur les points essentiels que sont les allocutions de Son Excellence M. l'Ambassadeur, du Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, et du Vice-président des programmes de IYF, la présentation synthétique des résultats de l'évaluation, la voie des jeunes, et les sessions de brainstorming sur les thématiques (éducation et citoyenneté ; insertion et emploi ; santé et jeunes à risque). Le rapport final de l'étude sur la cartographie de la jeunesse du Sénégal est disponible sur :

<http://www.iyfnet.org/document/1860> (en français)

<http://www.iyfnet.org/document/1820> (en anglais)

Principales conclusions et recommandations issues de l'atelier

Pour l'équipe qui a mené l'étude, il a été essentiellement question, pour le développement de la jeunesse, de :

- Mettre l'accent sur la formation professionnelle ;
- Faciliter l'orientation des carrières comme le demandent les jeunes. On devra mettre à disposition l'information pour permettre à ceux-ci de décider de leur avenir.
- Eduquer les jeunes à la citoyenneté. Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) mises en place sont un exemple de bonne initiative mais beaucoup reste à faire.
- Analyser davantage la chaîne des valeurs de l'emploi, notamment dans le secteur agricole. Le rapport IYF sur l'emploi des jeunes en a fait un diagnostic.
- Faciliter l'accès au financement pour les jeunes dans le cadre de l'entrepreneuriat.
- Restructurer les « Centres Ado » de sorte à répondre davantage aux besoins des jeunes, particulièrement en milieu rural.
- Encourager la communication à travers les secteurs, que ce soit par internet ou autres moyens de communication pour un meilleur accès à l'information par les jeunes.

Selon les jeunes eux-mêmes, représentés par deux des leurs, il faut :

- Au niveau de l'éducation, rendre l'école obligatoire jusqu'au CM2 et renforcer le système éducatif. Aussi, rendre l'information disponible aux jeunes afin qu'ils puissent mieux s'orienter ; sensibiliser les parents pour une meilleure éducation de leurs enfants ; élargir le programme « ACCESS » des jeunes de 14 -16 ans aux jeunes de 25 ans, les besoins étant les mêmes ; et faciliter l'accès au financement de leurs études pour les jeunes qui en ont la capacité et la volonté.
- Au niveau de la citoyenneté, permettre aux jeunes de s'inscrire sur la liste électorale pour les élections à venir sans restriction. Aussi, initier des projets et permettre aux jeunes de participer et d'en bénéficier.
- Concernant la santé, subventionner les services de soins médicaux et mener des campagnes de prévention, particulièrement pour le cancer. Les jeunes ont également déploré le manque de compétence de certains agents dans les centres de santé.
- Concernant l'emploi, donner la chance aux jeunes qui ont étudié au niveau national au lieu de privilégier ceux de la diaspora. La nécessité d'un centre pour les jeunes de Louga et Saint-Louis qui leur permettrait de travailler et gagner leur vie. La nécessité de suivi-évaluation des projets des bailleurs pour un meilleur impact sur les jeunes.

- Concernant les jeunes à risque, donner un accompagnement financier aux parents des talibés par exemple pour mieux prendre en charge leurs enfants, mais également prévoir des centres d'accueil pour la réinsertion de ces jeunes.

Les interventions des participants ont laissé également entrevoir un besoin de faire suite à une telle étude, notamment dans un esprit d'approfondissement en fonction des catégories de jeunes données.

Pour ce qui concerne les commissions de discussion sur les trois thématiques que sont l'éducation et la citoyenneté, l'insertion et l'emploi, et la santé et les jeunes à risque, les recommandations suivantes ont été formulées :

Pour la **commission éducation et citoyenneté** :

- Mettre en place une instance de coordination où sont représentées les parties prenantes (le Gouvernement, les bailleurs, la société civile, etc.). La mise en place de cette instance devrait s'accompagner d'une bonne définition du cadre de gouvernance. Pour ce faire, rechercher et s'inspirer des bonnes pratiques.
- Mettre en place une banque de données. Ceci permettra de résoudre l'éternel défi du manque d'informations. Cette banque permettra non seulement de centraliser les informations relatives à la jeunesse mais également d'éviter la duplication des efforts qui ont le même but.
- Créer un cadre de réflexions communes pour un vrai projet de société pour les jeunes. Le Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales devra assumer davantage son rôle de leader pour de telles réflexions.
- Diversifier l'offre de formation avec un meilleur ciblage ; c'est-à-dire offrir des possibilités de choix aux jeunes et les aider efficacement à s'orienter.
- Inciter à la participation financière aux programmes de formation afin que le bénéficiaire se sente plus impliqué dans son propre développement personnel.
- Mettre en place une instance de régulation de la qualité des programmes de formation et d'enseignement avec en appui un dispositif d'accompagnement scientifique et technique.
- Initier un fonds d'impulsion et d'incitation pour promouvoir et récompenser les meilleurs établissements ou programmes qui ont un fort impact sur la jeunesse.
- Appuyer la pérennité des projets/programmes en faveur de la jeunesse.

Pour la **commission insertion et emploi** :

- Créer une plateforme appropriée de diffusion d'informations.

- Encourager les jeunes à aller vers l'information ; par exemple, des structures comme le Centre National d'Orientation Scolaire et professionnel (CNOSP) existent et sont pourvoyeurs d'informations pour l'orientation des jeunes.
- Créer un environnement pour pousser les investisseurs à investir dans les secteurs primaire et secondaire qui sont les moteurs de l'économie sénégalaise.
- Encourager le dialogue permanent entre les secteurs privé et public.
- Valoriser les acquis professionnels. L'Initiative programmes de certification des acquis professionnels a été lancée selon le Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales.
- Utiliser le Haut Conseil pour l'emploi comme cadre du dialogue direct avec le secteur privé dans l'optique de création d'emploi.
- S'inspirer des initiatives comme le Projet 23 fermes du Fonds National pour la Promotion de la Jeunesse (FNPJ).
- Créer un fonds de garantie qui contribuerait à rendre les banques moins frileuses vis-à-vis des projets des jeunes qui leur sont soumis pour financement.
- Promouvoir et vulgariser les langues nationales pour un meilleur accès à l'information.
- Etudier la possibilité de programme d'alternance comme en France.
- Lancer des formations dans le secteur du textile et de l'agroalimentaire, car le système éducatif sénégalais les prend très peu en compte.

Pour la **commission santé et jeunes à risque** :

- Restructurer et vulgariser les « Centres Ado » qui ne sont qu'au nombre de 14 dans toute l'étendue du territoire sénégalais.
- Promouvoir l'éducation des jeunes en matière de santé de la reproduction.
- Renforcer les capacités du personnel de santé, particulièrement autour des services destinés aux jeunes.
- Voter des lois mais aussi veiller à leur application.
- Cibler les interventions par zone pour les programmes dédiés à la jeunesse.
- Redynamiser la vie associative.
- Apporter de nouvelles solutions pour une meilleure gestion du problème de la violence, particulièrement au Sud du pays.
- Mettre en place un système de communication efficace à travers des émissions de télévision.

B. Introduction

Les défis et les opportunités de la jeunesse sont énormes en Afrique où la population de moins de 30 ans représente entre 60% et 70% de la population totale. Pour apporter sa contribution à l'émancipation de cette jeunesse, la Fondation Internationale pour la Jeunesse (IYF), à travers son initiative YouthMap soutenue par le Gouvernement des Etats Unis, fait un diagnostic de la situation de cette jeunesse et propose des programmes et initiatives prometteurs qui peuvent aider au développement positif de cette frange de la population. YouthMap est un programme quadriennal qui s'étend à huit pays d'Afrique subsaharienne dont entre autres le Mozambique, l'Ouganda, et le Sénégal. L'étude au Sénégal s'est principalement déroulée dans six des quatorze régions dont celles de Dakar, Kédougou, Saint-Louis y compris Richard Toll, Tambacounda, Thiès y compris Mbour, et Ziguinchor.

A l'issue de cette évaluation de la situation de la jeunesse sénégalaise, deux ateliers de revue par les jeunes ont été tenus à Dakar et à Saint Louis, respectivement le 29 octobre et le 03 novembre de cette année (voir annexes A et B). L'objectif principal de ces ateliers était de permettre aux jeunes d'examiner et d'évaluer les résultats préliminaires, et donner leur avis sur le rapport d'évaluation et les recommandations avant la présentation aux parties prenantes.

L'atelier du 15 novembre 2011 tenu à l'Hôtel Le Méridien Président à Dakar et qui fait l'objet du présent rapport, visait non seulement à disséminer les résultats de l'évaluation YouthMap aux parties prenantes, mais également à créer une plateforme d'apprentissage et discuter des possibilités de collaboration et d'initiatives conjointes à l'avenir. Cet atelier a eu lieu grâce aux efforts conjoints du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), de la Fondation Internationale pour la Jeunesse (IYF) et du cabinet Dalberg Global Development Advisors, sans oublier la présence du Ministère de la Jeunesse et des Loisirs. L'atelier a eu spécifiquement pour objectifs de :

- Partager les résultats de la récente étude intersectorielle de YouthMap au Sénégal, en particulier les attentes exprimées par les jeunes à travers le pays sur les questions liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la citoyenneté et aux jeunes à risque.
- Mettre en évidence les pratiques prometteuses et des modèles axés sur le développement des jeunes, et les atouts que les jeunes eux-mêmes peuvent utiliser pour faire face aux défis auxquels ils sont confrontés.
- Encourager le débat sur les actions individuelles et collectives qui seraient susceptibles d'intéresser les différents acteurs pour promouvoir le développement positif des jeunes et des programmes pertinents pour les jeunes dans tous les secteurs au Sénégal.

Près d'une centaine de personnes ont pris part à cet atelier représentant environ une quarantaine d'organisations. Une dizaine de structures de presse ont également pris part à cet évènement. La liste de présence est jointe en Annexe C.

L'atelier s'est déroulé en une demi-journée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Lewis Lukens, Ambassadeur des Etats Unis au Sénégal et de Monsieur Makhafa Touré, Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales représentant du Ministre, sans oublier la présence du représentant du Ministère de la Jeunesse et des Loisirs, Monsieur Ousmane Seck.

Le programme de la journée est joint en Annexe D, dont l'essentiel a tourné autour des axes que sont les allocutions de Son Excellence M. l'Ambassadeur, du Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, et du Vice-président des programmes de IYF (voir Annexes E, F et G), la présentation des résultats de l'étude, la voie des jeunes, et les commissions de discussion sur les thématiques (éducation et citoyenneté ; insertion et emploi ; santé et jeunes à risque). La section suivante présente le déroulement dudit programme.

C. Déroulement de l'atelier

1. Allocutions

L'atelier a débuté par une allocution de Son Excellence Monsieur Lewis Lukens, Ambassadeur des Etats Unis au Sénégal. Dans cette allocution, il a tenu à remercier tous les participants pour leur présence à l'atelier qui porte sur un sujet d'importance qu'est l'amélioration des conditions de la jeunesse. Son Excellence a bien voulu, pour l'occasion, faire l'historique de la coopération entre les Etats Unis et le Sénégal qui date des premières années d'indépendance du Sénégal, et préciser que la coopération à travers l'initiative YouthMap est une illustration et une des contributions des Etats Unis pour l'atteinte du développement durable du Sénégal. Pour mettre en évidence l'importance que revêt, pour les Etats Unis, la question de l'émancipation de la jeunesse dans le monde et particulièrement en Afrique, Son Excellence a évoqué le discours du Président Obama tenu au Caire, en Egypte qui rappelait à la jeunesse le pouvoir qu'elle a de refaire le monde.

Le Gouvernement américain soutient le tutorat des jeunes au Sénégal, a rappelé Monsieur l'Ambassadeur et de louer l'initiative YouthMap qui, selon lui, permet de mieux comprendre la question de l'autonomisation des jeunes. Aussi, a-t-il insisté sur l'enthousiasme des jeunes au Sénégal et leur volonté d'être consultés, un aspect qu'a révélé l'étude YouthMap. Pour Son Excellence, il est donc temps de donner la chance à cette jeunesse.

Après l'allocution de l'Ambassadeur, a suivi celle du Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales. Dans cette allocution, M. Touré a remercié, au nom de Monsieur le Ministre, l'USAID pour son soutien à l'initiative YouthMap et de formuler sa gratitude au peuple américain pour ses efforts de soutien au peuple sénégalais. M. Touré a aussi tenu à rappeler les nombreuses initiatives qui ont sous-tendu la coopération entre les Etats Unis et le Sénégal, particulièrement dans le domaine de la jeunesse qui constitue les trois quarts de la population sénégalaise. Il a ainsi salué l'initiative YouthMap qui trouve toute sa pertinence dans le contexte sénégalais. Pour lui, le dilemme « contrainte ou force » que laisse paraître la question de la jeunesse dans un pays ne se pose pas si cette jeunesse est bien utilisée. Pour illustrer, M. Touré a rappelé que l'éducation de la jeunesse est un vecteur de développement et que les pays qui en ont fait l'expérience connaissent une meilleure situation économique.

Le Gouvernement du Sénégal est conscient de l'importance de l'éducation, a rappelé M. Touré et d'indiquer qu'en dix ans le Gouvernement a injecté 60 000 agents (des jeunes) dans le système éducatif avec comme objectif 100 000 emplois dans les cinq prochaines années, une instruction donnée par le Président de la République. Aussi, a-t-il tenu à rappeler les initiatives déjà en cours dans le pays comme celle du « Home Ground School Feeding » qui permet l'autoconsommation des productions locales et la lutte contre l'émigration.

M. Touré a terminé en réitérant ses remerciements, au nom du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, à l'USAID et aux parties qui ont mené l'étude YouthMap.

La fin des allocutions a été marquée par celle de Monsieur Awais Sufi, Vice-président des programmes de la Fondation Internationale pour la Jeunesse (IYF) où il a, au nom de l'USAID et IYF, remercié toutes les parties prenantes et apprécié tous les efforts qui ont concouru à la réalisation de l'évaluation YouthMap au Sénégal. Dans la dynamique des remerciements, Monsieur Sufi a tenu à faire une mention spéciale à l'USAID qui a bien voulu soutenir l'étude et le programme YouthMap en général. Ensuite, il a été question de rappeler les objectifs de YouthMap qui, selon Monsieur Sufi, sont d'entreprendre des recherches pour une meilleure compréhension des besoins des jeunes. En guise de conclusion, Monsieur Sufi a souhaité des discussions fructueuses au cours de l'atelier au profit de la jeunesse sénégalaise avant de faire place à la présentation des résultats de l'évaluation.

2. Présentation des résultats de l'évaluation

Avant la présentation des résultats proprement dits de l'évaluation YouthMap, Madame Madji Sock, Associée du Cabinet Dalberg, a rappelé les principales étapes qui ont conduit à la réalisation de l'étude. Ainsi, a-t-elle rappelé que l'initiative YouthMap est financée par l'USAID à hauteur de 10 millions de dollars EU pour les huit pays qui sont concernés par l'initiative et mise en œuvre par le IYF. Elle a aussi rappelé les composantes essentielles de l'étude que sont la rencontre avec les jeunes et le Fonds d'innovation que le programme veut mettre en place, et rappelé les principes qui ont sous-tendu la mise en œuvre de cette initiative, à savoir donner la voix aux jeunes, et explorer les opportunités et les actions à prendre en compte pour l'émancipation de ces jeunes. Madame Sock a également présenté succinctement IYF et Dalberg Global Development Advisors qui ont conduit l'étude au Sénégal, et rappelé la méthodologie utilisée pour mener l'étude. Ainsi, il s'est agi d'une revue documentaire pour commencer et de la collecte des données à travers des rencontres et des « focus groupes » avec des jeunes de toutes catégories et des rencontres avec les parties prenantes comme les partenaires au développement, et enfin l'analyse de ces données et la rédaction du rapport. Pour circonscrire l'étude, elle a rappelé les six régions dans lesquelles l'étude s'est déroulée et les cent organisations qui ont été rencontrées dans le cadre de l'étude sans oublier les 572 jeunes qui ont été entendus. Les caractéristiques de ces jeunes étaient que 85% d'entre eux avaient au moins un téléphone portable et 47% avaient accès à Internet. Une caractéristique qui, selon Madame Sock, est déterminante pour les canaux de communication à l'endroit de ces jeunes.

Le décor ayant été campé, place a été faite à la présentation des résultats de l'étude qui a été assurée par Madame Ata Cissé et M. Massamba Diop, tous consultants du cabinet Dalberg.

Madame Cissé a entamé la présentation en insistant sur les aspects qui semblent capitaux comme par exemple le niveau d'éducation des jeunes interrogés, à savoir que 52% d'entre eux n'avaient pas terminé le cycle secondaire, le manque d'infrastructures suffisantes pour l'émancipation de la jeunesse, la formation très théorique proposée par le système éducatif ou l'intérêt des jeunes à leurs communautés (55%), notamment à Thiès et à Ziguinchor. Aussi a-t-elle mis l'accent sur l'intérêt des jeunes, notamment les hommes, pour les élections présidentielles à venir. Pour ce qui concerne la situation des jeunes, elle a fait état de la déception des jeunes en Casamance relativement au processus de paix. Aussi, les niveaux de chômage et de sous-emploi sont élevés, notamment dans les régions éloignées de la capitale, où très peu d'opportunités sont offertes. Les stages sont légion, même dans la capitale, mais aboutissent rarement à des emplois. Le manque de compétence serait, selon les employeurs, une des raisons du chômage. Pour terminer, Madame Cissé a tenu à rappeler

que le secteur de l'agriculture offrait des opportunités intéressantes qu'il faille davantage explorer, avant de faire place à la deuxième partie de la présentation.

M. Massamba Diop a présenté les résultats qui ont trait aux services de santé et aux jeunes à risque. Dans sa présentation, il est ressorti une forte demande des jeunes en matière de services de santé, spécifiquement dans les domaines de la planification, l'éducation sexuelle, etc., mais malheureusement ceux-ci se heurtent à une faiblesse de l'offre caractérisée par un manque d'infrastructures spécialisées. A cela s'ajoute la faiblesse du pouvoir d'achat de ces jeunes limitant leur accès aux services de santé. En revanche, les jeunes ont porté une appréciation particulière aux « Centres Ado » qu'ils jugent respectueux de leur intimité parce que fonctionnant sous anonymat contrairement aux hôpitaux. Pour le cas particulier des jeunes handicapés, un certain nombre de services manquent, notamment les soins orthopédiques. Pour les jeunes vivant avec le VIH/SIDA, les traitements coûtent chers, doublés du manque d'infrastructures proches.

Pour les jeunes à risque, le rapport a distingué selon M. Diop deux catégories, à savoir les jeunes qui sont à la rue (talibés et autres jeunes qui subissent les pires formes du travail) et les jeunes qui sont à la maison (jeunes filles employées de maison, les jeunes qui ne vont pas à l'école (59% ne franchissent pas le secondaire), etc.). Ces jeunes se sentent marginalisés mais gardent tout de même espoir sur les aspects relatifs à l'emploi, aux services de santé, à la sécurité (pour les jeunes en Casamance afin qu'ils puissent pour certains retrouver leurs villages), et à l'accès aux programmes qui leurs sont destinés.

M. Diop a terminé par le manque d'information qui prévaut au Sénégal au niveau des jeunes quant aux opportunités ou initiatives qui leur sont dédiées. Et d'insister sur le fait que de nombreuses initiatives sont dédiées aux jeunes mais à leur insu.

Pour clore la séance de présentation des résultats, Madame Sock a invité l'assistance à se référer au rapport pour les détails et de résumer en disant que beaucoup de choses restent à faire pour les jeunes en rappelant que ceux-ci ne bénéficiaient pas suffisamment des programmes qui leur sont dédiés ni n'en sont informés. Par rapport au sentiment d'appartenance à leurs communautés dont ont fait montre les jeunes on pouvait y entrevoir une force à exploiter, selon Madame Sock. Elle a, pour l'occasion, évoqué quelques recommandations du rapport à savoir qu'il fallait :

- Mettre l'accent sur la formation professionnelle en évoquant la déception que l'on a souvent en recherchant des personnes qualifiées dans des domaines courants comme la menuiserie, la plomberie pour ne citer que ceux-là.
- Faciliter l'orientation des carrières comme le demandent les jeunes. On devra mettre à disposition l'information pour permettre à ceux-ci de décider de leur avenir.
- Eduquer les jeunes à la citoyenneté. Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) mises en place sont une bonne initiative mais beaucoup reste à faire.
- Analyser davantage la chaîne des valeurs de l'emploi. Madame Sock a invité les uns et les autres à consulter le rapport YEN/IYF sur l'emploi des jeunes dans le secteur privé, une étude qui a précédé celle de YouthMap.

- Faciliter l'accès au capital aux jeunes.
- Restructurer les « Centres Ado » de sorte à répondre davantage aux besoins des jeunes.
- Encourager la communication à travers les secteurs que ce soit par internet ou autres moyens de communication pour un meilleur accès à l'information.

Pour Madame Sock, il reste à définir les prochaines étapes au vu de tous les éléments exposés qui sont relatifs à la jeunesse. Elle a sollicité les idées qui contribueront à apporter des solutions en évoquant le fonds d'innovation qui devrait être mis en place avant de faire place à la voix des jeunes.

3. La voix des jeunes

La jeunesse sénégalaise a été représentée par Cheikh Tidiane Mbaye et Christiane Bass respectivement de Dakar et de Saint-Louis et tous jeunes diplômés en quête d'emploi.

La première intervention a été celle de Cheikh Tidiane Mbaye qui a bien voulu rappeler la collaboration entre les jeunes de Dakar et Dalberg Global Development Advisors dans le cadre de l'étude YouthMap. La première ayant eu lieu au mois de janvier 2011 lors des enquêtes auprès de la jeunesse et sur des thématiques qui les concernaient comme la vie sociale et urbaine, et la deuxième en octobre de cette année sur les recommandations à formuler par les jeunes eux-mêmes dans le cadre de l'étude YouthMap. Ainsi, Cheikh Mbaye a rappelé l'essentiel des recommandations par secteur :

- Concernant l'éducation, rendre obligatoire l'école jusqu'au CM2 et renforcer le système éducatif. Aussi, rendre l'information disponible au jeunes afin qu'ils puissent mieux s'orienter et sensibiliser les parents pour une meilleure éducation de leurs enfants.
- Au niveau de la citoyenneté, permettre aux jeunes de s'inscrire sur la liste électorale pour les élections à venir sans restriction. Aussi, initier des projets et permettre aux jeunes de participer et d'en bénéficier.
- Concernant la santé, subventionner les services de soins médicaux. Et particulièrement pour le cancer, mener des campagnes de prévention. Les jeunes ont également déploré le manque de compétence de certains agents dans les centres de santé.

Avant de conclure, Cheikh Mbaye a nourri le souhait au nom des jeunes qu'il y ait une suite concrète à cette étude YouthMap.

La deuxième intervention des jeunes a été celle de Christiane Bass au nom de la jeunesse de Saint-Louis. Elle a rappelé, comme son prédécesseur, la collaboration entre Dalberg Global Development Advisors et les jeunes de Saint-Louis qui a prévalu dans le cadre de l'étude. Une première qui a consisté en des discussions entre quinze jeunes (huit garçons et sept filles) sur les défis de la jeunesse et particulièrement sur l'emploi. Un certain nombre d'encadreurs, notamment des enseignants, et des membres d'associations ont accompagné cette séance de discussion. La deuxième collaboration a été également sous forme de discussion mais, cette fois-ci, pour traiter des recommandations à l'issue de l'étude YouthMap. Elle a aussi rappelé un certain nombre de recommandations qui semblaient être l'essentiel pour l'émancipation de la jeunesse :

- Pour ce qui concerne l'éducation, élargir le programme « ACCESS » des jeunes de 14 -16 ans aux jeunes de 25 ans les besoins étant les mêmes et faciliter l'accès au financement de leurs études pour les jeunes qui en ont la capacité et la volonté.
- Au niveau de la citoyenneté et de la santé les recommandations des jeunes se rejoignent et sont similaires à celles exprimées plus haut.
- Concernant l'emploi, la question de l'insertion revient et demeure prioritaire. Aussi, un privilège est accordé aux jeunes de la diaspora au grand dam des jeunes qui sont restés au niveau national. La nécessité d'un centre pour les jeunes de Louga et Saint-Louis qui leur permettrait de travailler et gagner leur vie. La nécessité de suivi-évaluation des projets des bailleurs pour un meilleur impact sur les jeunes a également été soulevée.
- Concernant les jeunes à risque, il faudrait un accompagnement financier des parents des talibés par exemples pour mieux prendre en charge leurs enfants, mais également prévoir des centres d'accueil pour la réinsertion de ces jeunes.

Avant de conclure, Mademoiselle Christiane Bass a nourri le souhait que l'atelier du 15 novembre soit aussi organisé à Saint Louis.

4. Séance des questions/réponses

La fin des présentations et l'intervention des jeunes ont donné droit à des réactions au sein des participations. Ainsi, le facilitateur a bien voulu recueillir les avis et questions de dix personnes et permettre aux présentateurs d'apporter des éclaircissements sur d'éventuelles zones d'ombre.

Le premier intervenant a voulu savoir si la démarche utilisée dans l'étude a pris en compte la question spécifique des jeunes filles. Et quelles sont les mesures spécifiques trouvées pour ladite catégorie ?

Le deuxième intervenant a quant à lui salué l'initiative YouthMap en ce qu'elle vient combler l'absence d'études du genre. Il n'a pas également manqué de saluer la démarche qui permet une certaine visibilité des actions à entreprendre. Mais pour ce dernier, il y a une nécessité de distinguer les catégories de jeunes et exhorte les initiateurs à initier désormais des programmes plus ciblés selon les catégories de jeunes qui, selon lui, sont traités comme un ensemble alors qu'ils n'ont pas forcément les mêmes préoccupations.

Le troisième intervenant a voulu savoir les causes de la particularité des résultats enregistrés à Thiès, à savoir que cette région enregistre plus de jeunes qui ont de l'emploi. Parallèlement, cet intervenant a évoqué la question de « programmes baol-baol¹ » qui, selon elle, peuvent être des programmes intéressants à la base et susciter l'engouement des jeunes, mais malheureusement ne répondent pas aux attentes de ces derniers du fait de leur manque de qualité dans la démarche. L'intervenant a aussi évoqué la question d'ascenseur social. Cette question devrait à son avis faire l'objet

¹ Qualificatif pour exprimer le caractère informel en langue Wolof

d'enseignement de sorte à initier une sorte de mentorat en faveur des jeunes dès leur bas âge, à travers des programmes de volontariat par exemple.

Le quatrième intervenant a quant à lui rappelé que nombre de programmes ont déjà été initiés au profit de la jeunesse sénégalaise, et que le rapport de l'évaluation YouthMap devrait insister sur les différents aspects qui caractérisent la jeunesse tels que le mariage précoce, l'exode rural, la migration, les abandons au niveau de écoles, etc.

Le cinquième intervenant a soulevé la question de difficultés d'accès aux stages et emplois par les jeunes. Un aspect selon lui que le rapport a su mettre en exergue. Parallèlement il a voulu avoir des précisions sur où est-ce que se situeraient les freins au niveau des employeurs et quel est le niveau d'employabilité ? Aussi, a-t-il voulu savoir s'il existait des structures passerelles au niveau national qui servent de relais d'information ou qui se chargent du suivi-accompagnement des jeunes.

Le sixième intervenant a pour sa part salué la qualité du rapport produit, et évoqué la question de la jeunesse qui a toujours posé le dilemme entre la traiter comme un fardeau ou un atout. En tous les cas, le constat est que cette frange est très souvent négligée a-t-il tenu à ajouter. L'intervenant a également réagi par rapport aux différentes interventions des jeunes qui ont précédé en posant les questions suivantes : les goulots d'étranglement qui ont souvent été évoqués sont relatifs à l'offre, qu'en est-il de la demande ? C'est-à-dire, quels peuvent être les goulots du côté des jeunes eux-mêmes ? Parallèlement, il a abondé dans le même sens que les intervenants qui pensent que si les outils étaient approfondis par rapport aux catégories de jeunes et leurs spécificités, cela rendrait l'étude plus complète. Ainsi a-t-il voulu savoir s'il était prévu des études complémentaires qui prendront en compte toutes ces spécificités.

Le septième intervenant a pour sa part formulé un certain nombre de questions qui étaient adressées à la fois aux responsables de l'étude et au Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales. Concernant l'étude, il a voulu savoir si l'aspect financement des activités des jeunes a été prévu. Egalement a-t-il voulu savoir si une réflexion sur l'adaptabilité des activités aux besoins de la jeunesse a été traitée dans l'étude. A l'endroit du Secrétaire Général, il a soulevé la question de la dégradation des « Centres Ado » tant appréciés des jeunes et a voulu savoir ce que le Ministère a prévu pour leur restauration. Aussi, a-t-il suggéré la nécessité de la revalorisation des CDEPS (Centres départementaux d'éducation populaire et sportive) au niveau des régions.

Le huitième intervenant a tenu à mettre en évidence l'aspect déclic que constituerait l'évaluation YouthMap tout en suggérant des études de cas détaillées de catégories de jeunes qui pourrait pallier le besoin d'exhaustivité qu'on a pu noter lors des interventions. Aussi, a-t-il voulu mettre l'accent sur la nécessité d'évaluer les programmes déjà mis en œuvre qui ont fait l'objet de recommandations formulées par les jeunes.

Le neuvième intervenant s'est réjoui de l'étude qu'il pense transversale et dont les prochaines études pourraient se servir comme base. Pour lui nombre d'études ont été déjà effectuées dans le secteur de la jeunesse contrairement à ce qui a été dit dans le rapport.

Le dernier intervenant de cette séance de question/réponse a lui abondé dans le sens qu'il y a effectivement des études menées dans le secteur de la jeunesse au Sénégal.

Avant de laisser la parole à M. Massamba Diop, Consultant de Dalberg pour apporter des éclaircissements par rapport aux différentes interventions, M. Sow, facilitateur de l'atelier, a bien voulu faire le résumé des interventions.

M. Diop a tenu à préciser que l'évaluation YouthMap est comme un pavé jeté dans la marre et n'a certainement pas pris tout en compte. Mais relativement aux différentes préoccupations notées lors des interventions, il pense que la plupart d'entre elles ont été prises en compte dans le rapport qui a été produit. Par exemple, la question relative au genre a été traitée tout au long du rapport, avec toujours une différenciation entre les besoins des jeunes filles et ceux des garçons. Pour la question du manque de données sur la jeunesse auquel un intervenant avait réagi en mentionnant que bien des études ont été menées, M. Diop a soulevé la problématique de dissémination des données de ces études auxquelles on fait allusion. Dans cette dynamique, il a soulevé la nécessité d'une mémoire institutionnelle qui permettrait l'accès aux données nécessaires sur la jeunesse sénégalaise. Pour lui, nombre d'initiatives sont mises en place mais ne bénéficient pas d'une bonne coordination. Concernant la différence des données constatée entre Thiès et les autres régions, M. Diop explique en disant qu'il y a un manque d'opportunités dans les autres régions du fait du manque ou de la rareté de sociétés industrielles contrairement à Thiès qui regorge d'un certain nombre de structures industrielles, une situation favorable à l'emploi. La différence avec Dakar réside dans le fait que la plupart des jeunes qui y travaillent sont employés par le secteur informel. Sur la question de la confrontation offre-demande que les uns et les autres ont suggéré, M. Diop a tenu à préciser la démarche qui a sous-tendu l'étude : une centaine d'organisations ont été rencontrées et une vingtaine d'employeurs interviewés. Du côté des jeunes, la tranche d'âge de 13 à 30 ans a été prise en compte. L'une des raisons évoquée à l'issue de la confrontation entre l'offre et la demande a été que les formations sont théoriques et ne répondent pas exactement aux besoins du marché de l'emploi. Quant à la question de l'accès au financement par les jeunes, M. Diop répond par le constat que les jeunes manquent d'esprit d'entreprise et d'en faire la corrélation avec l'inadéquation des programmes d'enseignement dont ceux-ci bénéficient.

Puisque certaines questions interpellaient également le Ministère en charge de l'éducation, Monsieur Makhafa Touré, Secrétaire Général dudit Ministère présent à l'atelier, a tenu à y apporter un certain nombre de réponses. Mais avant, il a tenu à féliciter l'équipe de recherche et saluer la démarche qui a sous-tendu l'étude sans oublier la manière dont les résultats ont été présentés. Le premier point sur lequel le Secrétaire Général a bien voulu réagir concerne la question des curricula qui ne seraient pas adaptés aux besoins du marché. Selon lui, depuis une dizaine d'années, des réformes sont menées dans le système éducatif sénégalais avec une approche par les compétences. L'objectif de ces réformes est de faire en sorte que l'enfant qui sort de l'école puisse utiliser un certain nombre d'acquis pour son développement personnel et mieux gérer son avenir. Et de renchérir que l'école n'a pas pour vocation de donner de l'emploi mais plutôt de donner de l'éducation. Des exemples de projets pour ce développement personnel de l'enfant se fait à travers des visites en entreprise pour permettre à l'enfant de se familiariser avec le monde du travail dès le bas âge.

Sur la question de l'accès à l'information, le Secrétaire Général a reconnu comme étant un des points faibles du Sénégal. Des efforts sont faits mais bon nombre de personnes ne sont pas au courant. La mise en place de la Division du Contrôle Médical Scolaire (DCMS) est un exemple d'initiative en faveur de la jeunesse mais que bien de jeunes ignorent. La DCMS est une plateforme qui, en partenariat avec des sociétés de communication, permet aux jeunes de se confier avec un système de numéro vert.

Sur la question des talibés, le Secrétaire Général a tenu à situer les responsabilités entre la communauté et les dirigeants et de reconnaître qu'un travail reste à faire pour le changement de mentalité et la rupture avec le système de l'école coloniale.

Il a conclu en réitérant ses félicitations aux parties qui ont contribué à l'étude avant de prendre congé de l'assemblée, période qui a coïncidé avec la fin des séances de présentations et de questions/réponses. Une pause-café de 30 minutes a été observée pour ensuite faire place à la séance des discussions en sous-groupes sur des thématiques précises.

5. Commissions ou sous-groupes de discussion par thématique

Les séances de discussion ont été l'occasion d'identifier les priorités des parties prenantes pour des actions individuelles et collectives afin de soutenir le développement positif des jeunes dans tous les secteurs. Les discussions guidées se sont penchées sur les grandes questions suivantes : Les parties prenantes voient-elles des possibilités d'agir sur les conclusions et recommandations issues de l'évaluation YouthMap ? Quelles sont les priorités des parties prenantes, à la fois individuellement et collectivement, relatives aux programmes axés sur les jeunes ? Y a-t-il des voies et moyens par lesquels les participants aux ateliers et autres parties prenantes au Sénégal pourraient collaborer efficacement pour obtenir de meilleurs résultats en faveur des jeunes ? Quels acteurs devraient être impliqués ? Que souhaiterions-nous voir sortir à l'issue de cet atelier ? Quelles devraient être les prochaines étapes ?

Commission Education et Citoyenneté

Cette session a été facilitée par Madame Madji Sock de Dalberg et Monsieur Pape Sow de l'USAID. Il s'agissait pour les participants à ce centre d'intérêt de répondre aux questions suivantes :

- Comment les parties prenantes au Sénégal pourraient-elles travailler ensemble pour s'assurer que la qualité, la pertinence des programmes d'éducation et de citoyenneté seront soutenues et développées ?
- Qu'est-ce qui est attendu des fournisseurs (publics, privés et de la société civile) de programmes d'éducation et d'engagement civique ?
- Quels sont les modèles qui marchent ?
- Quels types d'actions peuvent être pris par les principales parties prenantes ?

Des discussions autour des problématiques se sont dégagées et autour desquelles des propositions d'actions concrètes ont été formulées. Ce sont :

La coordination et la centralisation des informations relatives à la jeunesse.

La disponibilité des informations ayant été soulevée dans le rapport a été également associée au manque de coordination que connaissent les programmes dédiés à la jeunesse sénégalaise. Pour résoudre ce déficit, les points suivants ont été proposés :

- La mise en place d'une instance de coordination où sont représentées les parties prenantes (le Gouvernement, les bailleurs, la société civiles, etc.). La mise en place de cette instance devrait s'accompagner d'une bonne définition du cadre de gouvernance. Pour ce faire, rechercher et s'inspirer des bonnes pratiques qui se font ailleurs.
- La mise en place d'une banque de données. Ceci permettra de résoudre l'éternel problème du manque d'informations. Cette banque permettra non seulement de centraliser les informations relatives à la jeunesse mais également d'éviter la duplication des efforts qui ont le même but.

L'adaptation des programmes pour jeunes aux besoins du marché de l'emploi.

La nécessité de repenser les programmes pour jeunes est une recommandation récurrente mais qui tarde à être mise en œuvre. Pour plus de portée, il a été proposé à l'issue des discussions les actions suivantes :

- Davantage de réflexions communes pour un vrai projet de société pour les jeunes. Le Ministère de l'éducation devra assumer davantage son rôle de leader pour de telles réflexions.
- Diversifier l'offre de formation avec un meilleur ciblage. C'est-à-dire offrir des possibilités de choix aux jeunes et les aider efficacement à s'orienter.
- Inciter à la participation financière aux programmes de formation afin que le bénéficiaire se sente plus impliqué dans son propre développement personnel.
- Mettre en place une instance de régulation de la qualité des programmes de formation et d'enseignement avec en appui un dispositif d'accompagnement scientifique et technique.
- Initier un Fonds d'impulsion et d'incitation pour promouvoir et récompenser les meilleurs établissements ou programmes qui ont un fort impact sur la jeunesse.
- Renforcer la pérennité des projets/programmes en faveur de la jeunesse. Bien entendu, les points préalablement définis s'ils sont mis en place et suivis concourront à une pérennisation des interventions en faveur de la jeunesse au Sénégal.

Le point concernant la mise en place d'une instance de coordination a fait l'objet d'une question de précision sur les modalités précises de sa mise en œuvre. La réponse à cette question a été que la proposition d'un cadre précis était prématurée et nécessitait plus de recherche des bonnes pratiques qui pourraient constituer des sources de discussion et de décision d'un cadre approprié.

Commission Insertion et Emploi

Cette session a été facilitée par Monsieur Ousmane Sané de l'USAID et Madame Ata Cissé de Dalberg. Il s'agissait pour les participants à ce groupe de réfléchir sur les actions concrètes concernant l'insertion des jeunes. Ainsi, quelques questions ont été posées pour guider les débats :

- Comment les parties prenantes au Sénégal peuvent-elles travailler ensemble pour s'assurer que les programmes d'employabilité et d'entrepreneuriat pertinents et de bonne qualité sont pilotés et développés ?
- Comment les programmes ont-ils engagé les employeurs ? Quels types d'actions peuvent être pris par les parties prenantes ?

Des discussions, il apparaît un certain nombre de problématiques sur lesquelles il va falloir se pencher. Ce sont notamment :

- Le manque d'informations sur les opportunités d'emploi. Pour venir à bout de ce déficit, un examen de la situation s'impose afin de trouver la plateforme appropriée de diffusion d'informations.
- Encourager aussi les jeunes à aller vers l'information. Les structures comme le Centre National d'Orientation Scolaire et professionnel (CNOSP) existent et sont pourvoyeurs d'information pour l'orientation des jeunes.
- Créer un environnement pour pousser les investisseurs à s'intéresser aux secteurs primaires et secondaires qui sont les moteurs de l'économie sénégalaise. dans ces secteurs
- Encourager le dialogue permanent entre le secteur privé et public.
- Le trop de crédit accordé aux diplômés au détriment des personnes qui ont des acquis professionnels mais sans diplôme. Pour cela, le groupe a proposé qu'il y ait un dispositif de valorisation de ces acquis professionnels. L'Initiative programmes de certification des acquis professionnels a été lancée selon le Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales.
- Utiliser le Haut Conseil pour l'emploi comme cadre du dialogue directe avec le secteur privé dans l'optique de création d'emploi.
- La stabilité des emplois dans un contexte de faible croissance économique. Le Sénégal enregistre seulement une croissance d'environ 4% ce qui ne garantit pas des emplois stables. Une nécessité de vision à long terme en matière d'emploi s'impose. Les initiatives comme le Projet 23 fermes du FNPJ sont à perpétuer.
- L'accès au financement des jeunes pour le développement de leurs projets. Un fonds de garantie contribuerait à rendre les banques moins frileuses vis-à-vis des projets des jeunes qui leur sont soumis pour financement.

- La langue qui servira de véhicule de l'information et du savoir au profit de la jeunesse sénégalaise. Pour le groupe, une promotion et vulgarisation des langues nationales pourrait avoir un meilleur impact sur la population jeune au Sénégal.
- Etudier la possibilité de programme d'alternance comme en France.
- Le système éducatif sénégalais ne prend pas en compte le secteur du textile, de l'agroalimentaire. Des formations sont utiles dans ces secteurs.

En lieu et place des questions de précision sur les points présentés qui avait été demandé par le facilitateur de la séance, les intervenants se sont plutôt prêtés à étayer les points qui ont été développés.

Commission Santé et Jeunes à risque

Cette session a été facilitée par Messieurs Cheikh Bamba Diop, Responsable de l'Éducation pour la Santé, Ministère de la Santé, et Massamba Diop de Dalberg. Il s'agissait dans ce groupe de réfléchir sur les questions suivantes :

- Comment les parties prenantes au Sénégal pourraient-elles travailler ensemble pour s'assurer de la disponibilité des « services adaptés aux jeunes » ?
- Quelles sont les principales contraintes dans la définition de programmes en faveur des cohortes de jeunes particulièrement à risque ?
- Quels sont les modèles qui marchent au Sénégal afin de combler les lacunes dans les services dédiés aux jeunes et aux jeunes à risque ?
- Quels types de mesures peuvent être pris par les parties prenantes ?

Des discussions, il est ressorti :

- La nécessité d'étendre les « Centres Ado » qui ne sont qu'au nombre de 14 dans toute l'étendue du territoire sénégalais.
- De faire de la santé de la reproduction l'élément de base à divulguer au sein de la jeunesse. Des moyens devraient être mobilisés pour davantage permettre des campagnes de sensibilisation des jeunes.
- Que des lois sont votées mais se heurtent à la réalité de leur non application.
- Que les interventions devraient être ciblées par zone.
- La nécessité de redynamiser la vie associative.
- La nécessité de renforcer le personnel de santé, particulièrement autour des services destinés aux jeunes.
- Une meilleure gestion du problème de la violence, particulièrement au Sud du pays.

- La nécessité de mettre en place un système de communication efficace à travers des émissions de télévision.

Une contribution aux conclusions de ce groupe a été que l'étude n'a pas pris en compte un certain nombre de questions importantes comme la prise en charge des adolescents. Cette intervention a marqué la fin de la séance de restitution par les représentants des commissions de brainstorming.

En marge des sessions de brainstorming, des propositions ont été envoyées par mail en guise de contributions à de meilleures perspectives pour la jeunesse sénégalaise. Ces propositions se résument autour des points ci-après :

- Identifier de potentiels jeunes entrepreneurs qui développent des affaires dans les zones rurales (s'intéressant à la chaîne des valeurs des produits de l'agriculture) ;
- Développer des programmes d'incubation de jeunes dans les zones rurales ;
- Élaborer un programme d'alphabétisation et de formation en entreprise pour les jeunes analphabètes vivant dans les zones rurales (en langues locales) ;
- Développer des compétences générales en entrepreneuriat ;
- Améliorer l'organisation à base communautaire en utilisant l'approche chaîne de valeur.

D. Conclusions

Avant de baisser les rideaux de l'atelier, le facilitateur a laissé la parole à Madame Laura Bures de la Fondation Internationale pour la Jeunesse (IYF) pour le mot de la fin. Ainsi, Madame Bures n'a pas manqué de remercier les autorités du Sénégal, notamment le Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales d'avoir accepté par le biais de son représentant d'assister à cet atelier sur la jeunesse au Sénégal. Aussi, a-t-elle tenu à remercier toutes les parties prenantes, notamment l'USAID, commanditaire de l'étude et Dalberg Global Development Advisors, partenaire dans la conduite de cette étude sur la jeunesse au Sénégal et la jeunesse sénégalaise elle-même.

Avant de clore la séance, le facilitateur a remercié tous les participants de leurs différentes idées qu'ils ont bien voulu partager et rappelé que le débat n'est pas clos, cet atelier n'étant que le début du processus de réflexion entamé.